

Avenue Jacques Prévert  
BP 25 29280 Plouzané

tel : 02 98 45 89 30  
@ : [Ce.0291753y@ac-rennes.fr](mailto:Ce.0291753y@ac-rennes.fr)  
[http://college-victoire-daubie-  
plouzane.fr/](http://college-victoire-daubie-plouzane.fr/)

# Inscription au collège Victoire Daubié, rentrée scolaire 2023

## Table des matières

Vous envisagez inscrire votre enfant au collège Victoire Daubié et vous hésitez avec un autre établissement ? .....	2
Si vous habitez sur la zone de recrutement du collège (Communes de Plougonvelin, Locmaria-Plouzané, une partie de la commune de Plouzané).....	3
Si votre enfant est actuellement scolarisé dans l'enseignement public :.....	3
Si votre enfant est actuellement scolarisé dans l'enseignement privé : .....	3
Si vous n'habitez pas sur la zone de recrutement du collège.....	3

# Inscription au collège Victoire Daubié, rentrée scolaire 2023

## Vous envisagez inscrire votre enfant au collège Victoire Daubié et vous hésitez avec un autre établissement ?

Début janvier 2023, si le protocole le permet, vous serez invités à venir nous rencontrer et à visiter nos locaux lors de notre traditionnelle soirée Portes Ouvertes ; cela sera l'occasion de vous faire une idée de la qualité de l'ambiance au sein de notre collège et d'échanger avec nous.

D'ici-là, le site du collège (<https://college-victoire-daubie-plouzane.fr/>) vous donnera un premier aperçu des actions menées, la publication sur ce même site du devenir scolaire de nos élèves après la classe de 3<sup>e</sup> vous donnera aussi une idée de la qualité des enseignements prodigués dans notre établissement.

Parmi nos points forts nous pourrions donc citer l'excellence de certains parcours post-3<sup>e</sup>, mais aussi la qualité de l'accompagnement individuel des élèves à besoins particuliers.

Le collège compte à ce jour 3 sections sportives labellisées (ce ne sont pas des options), ce qui est notable pour un petit collège.

A ce jour, la qualité de vie dans notre collège s'explique selon moi par de multiples critères : l'investissement et la qualité des équipes, la politique de partenariat étroit avec les familles, notre politique de communication importante, le lien régulier fait avec les représentants des parents, les nombreux projets menés tout au long de l'année et enfin un espace vaste (le collège compte pour cette année moins de 350 élèves pour une capacité initiale (prévue lors de sa construction) de 600 élèves maximum.

Si vous le souhaitez, à tout moment de l'année je suis à votre disposition pour vous rencontrer avec mon équipe pour répondre à vos questions.

Des rendez-vous peuvent se faire par téléphone, en visio-conférence, ou en présentiel, en prenant rendez-vous auprès du secrétariat du collège (par téléphone 02.98.45.89.30 ou par mail [ce.0291753y@ac-rennes.fr](mailto:ce.0291753y@ac-rennes.fr)).

Cordialement,  
Jean-Luc SIMON  
Principal

## **Concernant les modalités pratiques d'inscription, voici le mode d'emploi :**

Si vous habitez sur la zone de recrutement du collège (Communes de Plougonvelin, Locmaria-Plouzané, une partie de la commune de Plouzané).

**Dans ce cas, l'inscription de votre enfant est de droit** (sauf en cours d'année si la capacité du collège pour l'année en cours est atteinte)

### **Deux cas de figures se posent :**

#### **Si votre enfant est actuellement scolarisé dans l'enseignement public :**

Dans ce cas votre enfant est déjà potentiellement comptabilisé sur nos listes et vous aurez simplement à remplir les documents qui vous seront fournis au début du printemps et d'indiquer votre souhait pour la rentrée 2023.

#### **Si votre enfant est actuellement scolarisé dans l'enseignement privé :**

L'inscription de votre enfant est aussi de droit mais, pour des raisons de prévisions d'effectif, il est souhaitable que vous vous fassiez connaître auprès du collège dès que possible, soit par téléphone (02.98.45.89.30), soit par mail ([ce.0291753y@ac-rennes.fr](mailto:ce.0291753y@ac-rennes.fr))

Cette prise de contact ne vous engage en rien et n'a aucun caractère obligatoire ; elle nous permet de vous rencontrer et d'échanger, puis de nous projeter sur l'organisation de la rentrée.

**Si vous n'habitez pas sur la zone de recrutement du collège.**

Dans ce cas, vous devrez effectuer une demande de dérogation auprès de Madame la Directrice Académique.

N'hésitez pas à nous consulter par mail pour que nous vous guidions sur la marche à suivre.